



COMPTE RENDU

Paris, le 20 novembre 2025

Groupe de travail protection contre les violences en milieu professionnel

Le lundi 17 novembre 2025 à 14h30, une réunion du groupe de travail (GT) issu du Plan Santé au Travail (PST) sur la protection contre les violences en milieu professionnel s'est tenue à la DGAEP, sous la présidence du directeur général adjoint, Philippe CHARPENTIER.

La délégation FO Fonction publique était représentée par Thierry IVA, Arnauld PIONNIER et Valérie PUJOL.

Dès l'ouverture de la séance, FO Fonction publique a exprimé la nécessité d'obtenir des éclaircissements sur le document transmis en amont et une clarification sans ambiguïté quant à l'engagement réel de l'administration sur un enjeu aussi fondamental.

Nous avons rappelé avec fermeté que la FS4 et le CHSCT National pour la FPH demeurent les instances légitimes pour traiter de cette problématique majeure pour les agents. Il est inacceptable que ce sujet soit relégué à un simple groupe de travail à trois versants, cantonné au format du CCFP. Politiquement, nous demandons le retour des CHSCT en lieu et place des formations spécialisées.

FO exige de connaître les véritables intentions de l'administration, alors même que de nombreux textes réglementaires encadrent déjà ce champ. L'augmentation manifeste des situations de violences, telle qu'attestée par les documents préparatoires et les signalements de nos militants, résulte avant tout d'une application défaillante de ces textes par les responsables de services. Les dysfonctionnements répétés des DUERP, l'absence de mise en œuvre effective des plans d'action et l'inefficacité du PST ne font qu'aggraver la situation.

Face à ce constat préoccupant, FO Fonction publique exige des engagements concrets et des garanties tangibles pour assurer la protection effective des agents contre les violences en milieu professionnel.

Interpellé sur nos exigences, le directeur général adjoint a reconnu la pertinence de nos arguments concernant l'efficacité réelle et l'évaluation des dispositifs existants. Il a indiqué que l'administration envisageait la mise en œuvre d'un plan d'action concret et la réouverture du dossier de la protection fonctionnelle.

Pour Force Ouvrière, il est clair que l'accumulation de textes, sans application efficace sur le terrain, ne saurait constituer un véritable engagement : un plan d'action déconnecté des réalités et non suivi d'effets tangibles ne relèverait que de la déclaration d'intentions, et non d'un progrès concret pour la protection des agents.

Nous avons exigé que l'ensemble des formes de violences soient explicitement prises en compte dans ce groupe de travail.

FO a également insisté pour que l'administration s'engage à garantir que les directives et décisions de la DGAEP se traduisent par des actions concrètes sur le terrain, en instaurant non seulement une évaluation rigoureuse des mesures mises en œuvre, mais aussi une responsabilisation effective des chefs de service.

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 12 décembre 2025, dont la thématique sera « *Travailler mieux !* »